

chassant et en brûlant la végétation afin de rendre l'endroit peu attrayant. Signalons que la fièvre charbonneuse chez les animaux est une maladie qui entraîne rapidement la mort, mais qu'elle n'est pas transmissible d'un animal à un autre, car elle s'acquiert par contact avec le sol ou des substances infectées.

2. En vertu des règlements sur les épizooties, une région a été mise en quarantaine. On ne permet pas d'y faire entrer ou d'en faire sortir de bison, en pièces ou non.

La région frappée de quarantaine est vaste, mais des fonctionnaires de plusieurs ministères qui ont participé à l'enquête et aux mesures de défense seront chargés de la faire respecter. Ce sont les ministères de l'Agriculture, du Nord canadien, de la Santé nationale et du Bien-être social, de la Citoyenneté et de l'Immigration, et la Gendarmerie royale.

*FORT-RAE (T. DU N.-O.)—PROTECTION CONTRE LA CONTAMINATION DE L'EAU

Question n° 514—Mme Hardie:

Quelles mesures le gouvernement prend-il pour protéger la santé de la population de la région de Fort-Rae où sept personnes sont mortes depuis le mois de juin pour avoir bu de l'eau contaminée?

M. Dinsdale: Monsieur l'Orateur, peut-être pourrais-je ajouter quelques mots à ce qui a été dit à ce sujet jeudi dernier et a été consigné à la page 974 du *hansard*. En plus des dispositions qui sont prises à propos de ce problème, un programme général est en voie d'application. Un nouvel accord financier de cinq ans a été conclu avec les Territoires du Nord-Ouest au début de l'année, aux termes duquel un programme a été établi pour le règlement de ce vieux problème sanitaire. En vertu de ce programme, l'État fédéral va aider le gouvernement des territoires en fournissant des réservoirs ainsi que des installations pour le traitement de l'eau et des eaux d'égout dans les collectivités du Nord. Même avant les événements de cette année, Fort-Rae était la première localité qui devait bénéficier de ces mesures. Le plan des installations requises est déjà terminé. Les montants nécessaires sont prévus dans les prévisions budgétaires de mon ministère pour 1963, et l'on m'informe que le gouvernement des Territoires fait aussi le nécessaire pour payer sa part des dépenses.

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

PLAINTES À PROPOS DE RECENSEMENT

Question n° 275—M. Howard:

1. Depuis le commencement du recensement décennal de 1961, quelque municipalité ou province a-t-elle formulé des objections ou des plaintes portant que le recensement de la municipalité ou de la province était ou serait incomplet, inexact ou

[M. l'Orateur.]

insuffisant et, dans le cas de l'affirmative, quels sont les détails pertinents dans chaque cas?

2. Par suite de ces plaintes, quelles mesures a-t-on prises dans chaque cas et, si ces mesures consistaient partiellement à augmenter le nombre initial de la population, quelle a été la différence dans chaque cas?

3. Chacune des dispositions prises subséquentement, dont il en est fait mention à la partie 2, a-t-elle été satisfaisante pour les parties en cause?

4. A la suite de telles dispositions ou des connaissances acquises lors du recensement, envisage-t-on de prendre des mesures afin d'assurer un meilleur dénombrement de la population des municipalités dans un prochain recensement?

ENVOLÉES PAR «VISCOUNT» DU MINISTÈRE DU TRANSPORT

Question n° 291—L'hon. M. Hellyer:

1. Quelles ont été les vols effectués par chacun des deux avions *Viscount* du ministère des Transports durant les mois de janvier, février, mars et avril, en 1960, 1961 et 1962?

2. Quel était le but de chaque vol?

3. Quels étaient les voyageurs à bord des avions au cours de chaque vol?

*NOMINATIONS AU SERVICE PUBLIC—CONCOURS EN FRANÇAIS

Question n° 355—M. Rinfret:

Combien de femmes et d'hommes ont utilisé la langue française aux concours ou aux examens de la Commission du service civil à l'occasion des nouvelles nominations, en 1961, savoir: a) 16 aux Archives publiques, b) 17 au département de l'assurance, c) 23 au bureau de l'Auditeur général, d) 6 à la Bibliothèque nationale, e) 6 au Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, f) 14 à la Chambre des communes, g) 13 à la Commission des transports du Canada, h) 13 à la Galerie nationale du Canada, i) 11 à l'Office national de l'énergie?

L'hon. M. Halpenny: Je dépose les documents.

*LE TOURNOI DE GOLF ET LA TÉLÉVISION

Question n° 367—M. Ouellet:

La Société Radio-Canada a-t-elle télévisé l'omnium de golf tenu à Laval-sur-le-Lac le 26 juillet 1962 et, dans le cas de l'affirmative, a) qui a autorisé l'émission, b) combien de temps l'émission a-t-elle duré, c) l'émission est-elle passée au réseau anglais et au réseau français, d) l'émission a-t-elle été commanditée et, dans le cas de l'affirmative, quel pourcentage des frais le commanditaire a-t-il acquitté, e) si l'émission n'a pas été commanditée, combien a-t-elle coûté à la Société Radio-Canada?

L'hon. M. Halpenny: Je dépose les documents.

ENQUÊTE SUR L'IMMIGRATION ILLÉGALE DE CHINOIS

Question n° 383—M. Howard:

1. A quelle date, par qui et en vertu de quelle autorisation l'enquête relative au prétendu complot en vue de faire entrer illégalement au Canada des personnes d'origine chinoise a-t-elle été commencée, et ladite enquête se poursuit-elle actuellement?

2. Quels sont les noms des ministères ou des organismes du gouvernement fédéral qui sont en cause dans cette enquête, et quel est le rôle de chacun d'eux?